Naître et savoir

par Louis Sagnières

Remise en circulation par des films à succès, la notion d’inné fait l’objet de sévères critiques dans le domaine scientifique. Peut-on néanmoins la sauver ?

À propos de : Valentine Reynaud, *Y a-t-il des tueurs nés ? Essais sur la notion d’ « inné »*, Eliott, 2022. 200 p., 17, 50 €.

Le titre est alléchant : *Y a-t-il des tueurs-nés ?* On songe tout de suite au film halluciné d’Oliver Stone, ou encore à l’excellent *We Need to Talk About Kevin*. Pourrait-il exister des individus, comme les personnages de ces films, possédant un instinct qui les pousserait à tuer ? Un instinct de violence, de mort, comme on parle d’instinct maternel, ou de conservation, qui serait présent dès la naissance et qui serait donc inné ?

L’ouvrage de Valentine Reynaud se sert de cette question, qui ne fait l’objet que du premier chapitre, comme point de départ pour interroger de manière plus large le concept d’innéité. À travers des thèmes aussi divers que le langage, la morale, l’intelligence ou le développement de l’enfant, elle examine les différentes facettes de ce concept. L’ouvrage s’inscrit donc au cœur de débats à la confluence de la philosophie, de la biologie et de la psychologie. Son objectif est double : montrer que les usages de l’innéité par les scientifiques sont la plupart du temps contestables, mais qu’il est tout de même possible de sauver ce concept en en proposant une définition spécifique.

L’innéité en débat

Le débat autour de l’innéité est l’un de ces débats qui traversent l’histoire de la philosophie. On peut penser par exemple à la théorie des formes de Platon, et à sa contestation par Aristote, ou encore à la querelle entre les rationalistes et les empiristes aux XVIe et XVIIe siècles. Ce qui est en jeu c’est toujours, de manière simpliste, d’un côté l’idée qu’il n’y a pas grand-chose dans notre esprit à la naissance, et de l’autre l’idée qu’il s’y trouve en fait déjà quelque chose.

Avec l’avènement de la théorie de l’évolution en biologie et d’une psychologie scientifique, c’est du côté de ces deux sciences que s’est poursuivi le débat. Il y a d’abord eu, dans les premières décennies du XXe siècle, le débat entre d’un côté les tenants d’une psychologie de l’instinct, héritée de William James, et de l’autre des behavioristes et des psychologues sociaux. À partir des années 1960-1970, notamment avec les travaux de Chomsky, le débat prend sa forme contemporaine. Il oppose alors les tenants d’une perspective nativiste, qui maintiennent que l’émergence de certaines facultés, comme le langage, ne peut être expliquée que grâce à l’existence de mécanismes complexes déjà présents à la naissance, et les tenants d’une perspective anti-nativiste qui considèrent que ces facultés peuvent être expliquées par l’existence de mécanismes d’apprentissage très généraux. C’est à l’horizon de ces débats que s’inscrit le livre de Valentine Reynaud.

Bien que les méthodes changent, les enjeux sont toujours un peu les mêmes. Les tenants de l’innéité affirment qu’il existe des traits biologiques ou psychologiques qui sont typiques d’une espèce, que ces traits se développent généralement de la même manière, quel que soit l’environnement, ou encore qu’ils apparaissent pleinement développés dans un organisme sans qu’il lui soit nécessaire de les acquérir (P. Griffiths & Linquist, 2022). Les opposants reprochent à l’innéité d’être un concept flou, sans réelle valeur explicative puisqu’il ne permet jamais d’établir une analyse causale précise des mécanismes qui président à l’émergence d’un trait.

V. Reynaud fait le même constat : « [...] la théorie du tueur-né n’entretient qu’une illusion d’intelligibilité puisqu’elle n’explique rien à proprement parler » (p. 31). Tenter d’expliquer un tel trait en faisant référence à son innéité, c’est faire l’erreur que dénonçait Molière lorsqu’il moquait l’idée que l’opium fait dormir parce qu’il y a en lui une vertu dormitive. Cela revient à croire que l’on explique l’émergence d’un trait alors qu’on ne fait que masquer notre ignorance des mécanismes qui le produisent. Si ce constat semble juste, le détail des explications causales proposées par les chercheurs dont discute V. Reynaud n’est que très rarement évoqué. En fait, le portrait qu’elle dresse de ces recherches est clairement à charge.

On a parfois l’impression qu’elle met dans le même sac des choses qui pourtant sont bien différentes, lui permettant alors de condamner en bloc certains travaux. On voit par exemple difficilement comment les critiques, pourtant justifiées, qu’elle fait des travaux de Gall sur la phrénologie et de Lombroso sur l’atavisme des criminels, peuvent s’appliquer à l’identique aux études contemporaines sur les bases biologiques des comportements violents. Ces travaux, en génétiques des comportements ou en neuroscience ne défendent pas l’idée que la criminalité est innée. Ils analysent de manière précise les mécanismes qui mènent à l’émergence des comportements criminels et montrent au contraire qu’ils se construisent dans l’interaction de facteurs tant sociaux que biologiques (Raine, 2013).⁠

L’innéité : Un concept polysémique et préscientifique

Quoi qu’il en soit, il semble aujourd’hui assez clair que les reproches que l’on peut faire au concept d’innéité sont justifiés. Une analyse conduite par le biologiste P. Bateson et le philosophe M. Mameli a par exemple montré que l’on pouvait retrouver dans la littérature scientifique jusqu’à 26 définitions différentes de l’innéité, aucune ne faisant consensus (Bateson & Mameli, 2007 ; Mameli & Bateson, 2006)⁠. Certaines renvoient à la génétique, d’autres font référence à l’évolution darwinienne, d’autres encore le définissent par opposition à l’apprentissage. On pourrait croire que ces définitions s’impliquent l’une l’autre, par exemple qu’un trait n’est une adaptation darwinienne qu’à la condition de ne pas avoir été appris. Cependant, comme l’expliquent ces chercheurs (Bateson & Mameli, 2007)⁠, ce n’est pas du tout le cas. Les capacités migratoires des oiseaux par exemple sont une adaptation darwinienne ayant pourtant fait l’objet d’un apprentissage. Cela a donc pour conséquence que les divers usages de l’innéité par les scientifiques sont parfois incompatibles les uns avec les autres.

De plus, l’usage de l’innéité dans le discours des scientifiques tend à faire oublier les multiples influences de l’environnement sur le développement d’un organisme (P. E. Griffiths, 2002 ; Mameli & Bateson, 2006)⁠. V. Reynaud consacre à cette question de nombreuses pages. Elle présente par exemple les travaux de Piaget, mais aussi ceux d’Elizabeth Spelke qui montrent que « les nouveau-nés possèdent des connaissances et des capacités de raisonnement physique de base, fondées sur des principes physiques *innés* comme ceux de continuité et de solidité de l’objet » (p. 71). Elle montre toutefois de manière claire que ces discours nativistes ont tendance à surévaluer l’innéité de ces traits, car ils laissent de côté toute la complexité des influences environnementales qui ont lieu tant *in utero* qu’après la naissance.

Certains philosophes ont aussi pu reprocher à l’innéité d’être un concept issu d’une biologie naïve (ou *folk biology*, soit l’ensemble des croyances intuitives utilisées pour comprendre le domaine du vivant (P. Griffiths & Linquist, 2022)⁠. Celle-ci se distingue de la biologie scientifique du fait de son essentialisme : nous avons spontanément tendance à croire que les organismes biologiques ont une essence qui détermine leur apparence et leurs comportements. Toutefois depuis Darwin, les biologistes ont abandonné cette manière de voir les choses. Or dans un article influent, P. Griffiths (2002)⁠ montre de manière convaincante que derrière l’innéité c’est le spectre de l’essentialisme qui pointe le bout de son nez. Selon lui, nous considérons qu’un trait est inné lorsqu’il possède trois caractéristiques. Premièrement lorsqu’il est *fixe*, c’est-à-dire qu’il est « insensible aux influences de l’environnement au cours de son développement ». Ensuite lorsqu’il est *typique*, c’est-à-dire lorsqu’il est « partagé par la plupart des adultes d’une espèce ». Et pour finir lorsqu’il remplit une *fonction*, c’est-à-dire qu’il « sert un but ou une fin pour l’organisme » (P. Griffiths & Linquist, 2022, ma traduction)⁠.

Cette conception naïve et préscientifique de l’innéité pourrait n’avoir aucune importance si dans leurs explications les scientifiques n’y faisaient jamais référence. Or des travaux de philosophie expérimentale (Knobe & Samuels, 2013 ; Machery, Griffiths, Linquist, & Stotz, 2019)⁠ ont montré que ce n’était pas le cas. Malgré les apparences et le déni des scientifiques, on ne peut pas vraiment faire de différence entre le concept naïf d’innéité et ceux que les scientifiques utilisent au quotidien. Derrière les définitions plus ou moins rigoureuses qu’ils en proposent, c’est toujours l’essentialisme qui se cache et qui guide leur raisonnement. Cela n’est pas sans problèmes, car cela facilite entre autres le risque de faire des inférences fallacieuses. Valentine Reynaud, elle aussi, souligne ce problème dans plusieurs chapitres. Le caractère *fixiste* de la conception naïve de l’innéité permet, par exemple, selon elle de « définir un individu comme un criminel avant même son passage à l’acte » (p. 28). Le recours à l’innéité et à son caractère *typique* permet, dans le cas de la morale, « de faciliter le dogmatisme, en prétendant être à la fois l’origine unique et le garant ultime des valeurs morales » (p. 107).

Le constat est donc sans appel. Il y a quelque chose de pourri au royaume de l’innéité. Il ne s’agit bien évidemment pas de mettre en doute la réalité des phénomènes étudiés, mais de s’interroger sur la pertinence à utiliser le concept d’innéité pour les expliquer. Dès lors, trois réactions sont possibles. On peut faire le *choix conservateur* de poursuivre comme si de rien n’était en continuant à utiliser ce concept malgré son flou. On peut aussi décider d’adopter une *attitude révisionniste* en conservant l’innéité tout en précisant et modifiant son sens. Pour finir, il est possible d’adopter une *attitude éliminativiste* en considérant que les problèmes auxquels fait face l’innéité sont trop profonds pour qu’il soit possible de sauver ce concept. Bien que Valentine Reynaud ne fasse qu’évoquer brièvement ces débats, ce que l’on ne peut que regretter, elle semble opter pour une sorte de compromis entre une attitude conservatrice et une attitude révisionniste, mais ce compromis est-il tenable ?

Peut-on sauver l’innéité ?

Les analyses de cas historico-philosophiques qu’elle propose lui permettent de faire un triple constat. Premièrement, il y a des usages problématiques de l’innéité. Ensuite, l’inné semble jouer un rôle central dans de nombreuses explications proposées par les scientifiques. Et pour finir, il n’est pas possible de se passer de ce concept. Le cœur de sa défense philosophique de l’innéité se construit à partir de ces premières analyses et se retrouve au chapitre 5 intitulé « Qu’est-ce qu’*inné* veut dire ? ». Elle y propose de définir ce concept comme un ensemble de potentiels, notant au passage que « cela semble admis par tous les chercheurs qui ont recours à ce terme » (p. 134). Elle ajoute cependant par prudence que le concept ne doit être utilisé que lorsqu’il participe de manière « féconde à l’explication de l’émergence d’une compétence » (p. 137).

La proposition n’a rien de très original. Bien qu’elle ne le mentionne jamais dans son livre, S. Stich (1975) proposait déjà de définir l’innéité comme une disposition, non sans noter les objections que l’on pouvait lui opposer. Cela dit, et c’est plus problématique, Reynaud n’offre aucun argument spécifique en faveur de cette conception, se contentant, de remarquer qu’une telle manière de faire correspond à l’usage qu’en font les scientifiques. Cette justification est pour le moins étonnante au vu des analyses rapportées plus haut (Knobe & Samuels, 2013 ; Machery et al., 2019) montrant à quel point l’usage que les scientifiques font de l’innéité est ancré dans un sens commun contredit par la biologie moderne. Cela est d’autant plus surprenant que Valentine Reynaud le reconnaît elle-même. Elle consacre en effet tout son chapitre 3 intitulé « L’esprit du bébé est-il une page blanche ? » à le démontrer.

Quoi qu’il en soit, le chapitre 5 est surtout consacré à la réfutation d’une interprétation littérale de l’innéité au motif qu’elle repose sur une distinction trop stricte entre un organisme et son milieu. Bien qu’elle ait raison d’insister sur ce point, on voit difficilement en quoi cela lui permet d’affirmer que l’innéité est un potentiel. Elle n’explique jamais vraiment non plus comment comprendre la notion de « potentiel » pourtant centrale dans son approche. Il est vrai que le livre s’adresse à un public de non-spécialistes, et qu’il pourrait être un peu trop pointu d’entrer dans de telles discussions. Cependant, les rares fois où elle tente d’en dire plus, ses explications prennent un tour quelque peu mystique, voire essentialiste, bien loin de l’approche scientifique qu’elle privilégie dans le reste du livre. « L’*inné* comme potentiel […] désigne une force, une tendance, une propension en elle-même inexplicable » explique-t-elle par exemple, p. 138.

De plus, l’idée que l’innéité doit être comprise comme un potentiel fait face à un autre problème peut-être plus fondamental. Ne peut-on pas, en effet, dire qu’il y a là quelque chose de tautologique ? Comme nous l’avions suggéré plus haut, il en irait alors de l’innéité d’un trait comme il en allait de la vertu dormitive de l’opium. V. Reynaud a bien conscience de ce problème. Elle insiste donc à plusieurs reprises, sur l’importance d’adosser l’usage de l’innéité à « une hypothèse testable que l’on peut discuter » (p. 47). Le chapitre 2 intitulé « Sommes-nous *programmés* pour parler ? » tente, tant bien que mal, de clarifier ce que cela veut dire. De manière très générale, l’idée de V. Reynaud est que l’on est justifié à affirmer d’un trait qu’il est inné lorsque l’on possède une hypothèse sur le mécanisme causal qui explique son émergence. En quelque sorte, cela revient à dire que l’on est justifié à parler de la vertu dormitive de l’opium dès lors que l’on est capable d’expliquer que l’opium endort parce qu’il est composé de certaines molécules qui, lorsqu’elles sont consommées, activent certains récepteurs dans le cerveau et provoquent l’endormissement.

Mais si l’on dispose d’une telle explication, pourquoi alors recourir à l’inné ? Comme le remarque P. Griffiths (2002, ma traduction)⁠ « Si un trait se trouve dans tous les individus en santé, ou qu’il est panculturel, alors dites-le. S’il a une explication adaptive-historique, dites cela ». Pourquoi en effet ne pas suivre cette recommandation éliminativiste ? Si l’on dispose d’une explication causale précise du mécanisme qui permet à l’opium d’endormir, on voit mal pourquoi il est encore utile de mentionner sa vertu dormitive dans notre explication. Dans le cadre de sa discussion sur l’émergence du langage, Valentine Reynaud nous explique que derrière le concept d’innéité on retrouve en fait telle ou telle explication. On ne comprend en revanche pas vraiment à quoi peut servir ce recours si l’on dispose d’explications causales précises. La réponse de V. Reynaud est que l’usage de l’innéité est nécessaire à nos explications.

Son argument n’est toutefois guère plus détaillé que les précédents. Selon elle, les anti-nativistes tout autant que les nativistes ont recours à l’innéité dans leurs explications : « Ce qui fait débat n’est donc pas tant le recours à l’*inné* que la nature de ce qui l’est […] et donc la façon dont on explique le développement. » (p. 136). De ce constat, elle déduit, sans que l’on sache trop comment, que « l’*inné* est une hypothèse nécessaire au schéma explicatif de l’apparition d’une compétence » (p. 137). Nous resterons donc sur notre faim. Pourtant ce point est central pour la position qu’elle défend. Au vu des problèmes que nous avons évoqués plus haut, si le recours à l’innéité n’est pas requis dans nos explications, on comprend mal la raison pour laquelle il faudrait le conserver.

Le projet philosophique d’un compromis entre une position conservatrice et une position révisionniste que poursuit Valentine Reynaud tout au long de son livre semble donc voué à l’échec. Seule reste alors l’option éliminativiste qui aujourd’hui a la faveur de la majorité des philosophes qui s’intéressent à ces questions. Il est d’ailleurs assez surprenant que V. Reynaud ne cherche jamais à réfuter ces thèses éliminativistes pourtant si influentes.

De manière plus générale, et pour conclure, bien que les sujets qu’elle aborde soient fascinants, le niveau très général de la discussion qu’elle propose et l’échec de sa défense de l’innéité laisse le lecteur sur sa faim. L’ouvrage est néanmoins riche et offre un tour d’horizon de nombreux débats à la frontière de la philosophie et de la science. Il montre aussi à quel point peut être féconde l’approche pluridisciplinaire. Pour qui est au fait des débats contemporains, en revanche, il donne l’impression d’une discussion inachevée, voire approximative.

Bibliographie

* Bateson, P., & Mameli, M. (2007). The innate and the acquired: Useful clusters or a residual distinction from folk biology? Developmental Psychobiology, 49(8), 818–831.
* Griffiths, P. E. (2002). What is innateness? *Monist*, *85*(1), 70–85.
* Griffiths, P., & Linquist, S. (2022). [The Distinction Between Innate and Acquired Characteristics](https://plato.stanford.edu/archives/spr2022/entries/innate-acquired/). Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.
* Knobe, J., & Samuels, R. (2013). Thinking like a scientist: Innateness as a case study. *Cognition*, *126*(1), 72–86.
* Machery, E., Griffiths, P., Linquist, S., & Stotz, K. (2019). Scientists’ Concepts of Innateness: Evolution or Attraction? In D. A. Wilkenfeld & R. Samuels (Eds.), *Advances in Experimental Philosophy of Science* (p. 172–202). Bloomsbury Publishing.
* Mameli, M., & Bateson, P. (2006). Innateness and the sciences. *Biology and Philosophy*, *21*(2), 155–188.
* Raine, A. (2013). *The Anatomy of Violence: The Biological Roots of Crime*. New York: Vintage Books.
* Stich, S. (1975). The idea of innateness. In S. Stich (Ed.), *Innate Ideas* (pp. 1–22). Los Angeles: University of California Press.

Publié dans laviedesidees.fr, le 23 février 2023.